PRIX QUATRE SOUS.



RELATION

De ce qui s'est passé à Saint-Pierre Martinique, lors de l'arrivée de M. de Damas avec les troupes, par un Colon de la Basse-Terre Guadeloupe, témoin oculaire.

Saint-Pierre Martinique, le 8 Juin 1790.

LE mardi 8 juin, on apprit à St. Pierre l'arrivée de M. Damas. Le mercredi 9, on battit la générale à quatre heures du matin, & tout Saint-Pierre prit les armes, & attendit cet ennemi d'une eſpèce nouvelle.

A 3 heures après midi, on ſignala l'eſcadre de M. de Ponteveze; le Bricq-le-Lutin, débarqua à l'Anſe-Thomazeau une partie des mulâtres de l'expédition; on en débarqua une autre partie à la rivière sèche. Le vaiſſeau l'Illuſtre mit à terre le régiment de la Martinique, à la place du mouillage. Dans une heure Saint-Pierre fut inveſti par terre & par mer.

Les mulâtres furent poſtés en dehors, & ſur les mornes tout-au-tour de la ville. Le régiment entra avec 32 canons de campagne, 5 canons de douze en fonte, 6 mortiers avec des forges pour rougir les boulets. Il eût été inutile de faire réſiſtance à 700 hommes du régiment, aux compagnies d'artillerie, à 600 habitans réunis, & à une troupe nombreuſe de mulâtres. L'on ſavoit, & l'on ne pouvoit en douter, d'après l'appareil que préſentoit l'armée, qu'elle avoit l'ordre de mettre tout à feu & à ſang, & que le pillage avoit été promis.

Les citoyens furent traités de brigands & de rebelles; pluſieurs furent arrêtés ſur la dénonciation des membres de la prétendue aſſemblée, qui ſuivoient l'armée comme un grand prévôt ſuit un camp, & même ſur un ſimple ſoupçon. Malheur à ceux qui avoient fait ou donné le moindre ſigne de patriotiſme! Malheur à ceux qui avoient eu des démêlés avec les ariſtocrates, ils étoient conduits au vaiſſeau comme des criminels & mis aux fers. Tous les officiers de la garde nationale, tous les anti-Viomenils ſubirent le même ſort. M. Delorme & d'autres négocians notables ſe ſauvèrent pour éviter de pareils traitemens.

Les 14 jeunes gens qui avoient eû la première querelle avec les officiers de la garniſon, lors de l'affaire de Duboulet, officier au régiment de la Martinique, ne furent pas oubliés. L'intendance fut choiſie pour quartier-général, M. Damas, ſon état-major & ſes grenadiers, y furent logés. M. Foulon fut gardé à vue. Le dimanche à 3 heures du matin, l'armée prit les armes, les canons chargés à mitraille pointés dans les rues. La viſite fut faite chez tous les citoyens. Pendant ce temps-là

200 chaloupes investissoient la rade. Tous furent désarmés, & environ 200 furent encore arrêtés, & conduits au vaisseau, sans considération pour leur état, pour leur âge & pour leur famille. Personne ne peut sortir de sa maison, sans ordre de M. Damas, autrement il est arrêté & traité indignement. Heureux celui que la fuite peut soustraire à la vengeance de l'assemblée des mulâtres & du régiment.

L'on ne sait quel sera le terme & le résultat de cette expédition aristocratico-tyrannique; dans quelques jours nous apprendrons la suite de ces horreurs.

Copie de la Lettre de M. de Lambert, officier au Régiment de la Martinique, à M. Demonchel, officier du même Régiment, en congé à la Basse-Terre Guadeloupe, contenant le même événement.

Saint-Pierre 11 juin 1790.

Notre uniforme est vengée, nous sommes au milieu de Saint-Pierre occupés à réprimer les brigands & à y faire respecter les lois. Ce peuple furieux qui nous menaçoit de venir nous attaquer au Fort-Royal, s'est enfin rendu à notre arrivée, après avoir construit des forts, des batteries, enfin tous les préparatifs nécessaires pour soutenir le siége le plus vigoureux. J'avois commencé au Fort-Royal une relation fort détaillée des horreurs qui ont

donné lieu à cet événement, & j'en étois resté au moment de nous embarquer, espérant être bientôt de retour, & la reprendre pour te mettre au fait de tout; mais les circonstances en ont décidé autrement, & me retiendront sans doute quelques jours ici. Je me bornerai donc à te parler de notre expédition.

Tu as eu connoissance de toutes les abominations commises ici, elles ont été portées au comble. La colonie s'est assemblée extraordinairement, & ne voyant d'autre remède au mal qu'un parti très-violent, a unanimement requis M. de Damas d'employer toutes les forces de terre & de mer qu'il avoit sous ses ordres, pour rétablir l'ordre dans cette ville, qui auroit fini par perdre le reste de la colonie: en conséquence de cette réquisition, tous les hommes du régiment de la Martinique ont été commandés; les compagnies de mulâtres des différens quartiers, & 5 à 600 habitans se sont joints à l'armée. Le 9 à 5 heures du matin, le régiment de la Martinique s'est embarqué, partie sur le vaisseau, & partie sur les deux bricqs du roi. Les mulâtres & les habitans se sont mis en route par terre. A 11 heures le vaisseau a fait son débarquement au Carbet, & les deux bricqs ont fait le leur entre Saint-Pierre & le Prêcheur. A une heure après midi, M. de Damas commandoit la division du Carbet; le comte de Damoiseau, une compagnie de volontaires; M. Derousel, commandoit celle du Prêcheur. Des canons de campagne, des bombes & des obusiers, escortoient cette petite armée qui s'est sur le champ mise en marche pour Saint-Pierre. La colonne des grenadiers ayant M. de Damas à leur tête, a fait un circuit con-

ſidérable pour contourner la batterie Thomazeaux, gardée par 5 à 600 hommes, qui, étonnés de voir qu'on les prenoit par derrière, ont battu en retraite. A l'apparition d'un grenadier, tous y ſont entrés ſans détour au coup de fuſil. Une autre batterie étoit conſtruite, tant bien que mal, ſur la petite place du mouillage, & battoit le chemin de celle qui venoit de Thomazeaux, c'eſt là que toute la troupe guerrière & formidable s'étoit retirée; elle ne fut pas plus jalouſe de conſerver cette batterie que la première. Elle envoya une députation à M. de Damas pour lui demander une demi-heure de réflexion; nos grenadiers prièrent M. le général de ne rien accorder & de continuer ſa route, ce qui fut exécuté avec le même ſuccès. La troupe patriote miſe en déroute & rentrée dans ſes foyers, la colonne du régiment de la Martinique eſt entrée dans Saint-Pierre dans le meilleur ordre poſſible, tambour battant & la muſique en tête. Celle du Prêcheur a fait de ſon côté la même manœuvre, & eſt de même entrée ſans coup férir, ayant deux pièces de canon en tête. Un coup d'œil curieux fut celui de 60 à 80 bateaux ou goëlettes qui mirent à la voile dans cet inſtant, en emportant tous les fuyards; les deux bricqs & le vaiſſeau les empêchèrent de ſortir en leur envoyant quelques boulets de temps en temps. Nous avons trouvé toutes les portes & fenêtres fermées dans la ville. Nous avons pris chacun nos poſtes, & aujourd'hui nous embraſſons toute la ville d'un bout à l'autre. L'aſſemblée coloniale qui nous ſuivoit, y eſt entrée avec une majeſté digne d'elle. Le général s'eſt emparé de l'intendance, & y eſt gardé par la compagnie des grenadiers. Les chaſſeurs ſont

logés au domaine ; tu ne t'imaginerois pas le bon ordre qui a régné dans cette petite expédition, & la bonne volonté que nous avons trouvé dans nos foldats. Notre feul foin étoit de les contenir & de les engager à la modération ; c'eft un procédé que cette ville ne méritoit pas de nous, mais pourtant que nous nous louons très-fort d'avoir eu à fon égard.

Une fois maîtres de la ville nous nous fommes occupés à empêcher les mulâtres d'y entrer ; il eut été fans doute plus difficile de les empêcher de fe venger du mal qu'ils y ont fouffert ; ils forment le cercle autour de Saint-Pierre ayant avec eux leurs officiers, & nous nous occupons à chercher les mauvais fujets cités ; & comme plufieurs font déjà arrêtés tels que MM. de Sentre, Molerat, d'Orange, &c. & beaucoup d'autres que je ne connois pas. M. de Lahaury a déjà été manqué plufieurs fois, mais il eft à préfumer qu'il n'échappera pas. M. de Foulon reçoit des avanies de tout le monde, & ne dit mot ; il doit s'eftimer heureux d'en être quitte pour cela ; il eft anéanti ; fon hôtel eft le quartier général, il a l'air d'en être le petit valet. Saint-Pierre a vraiment l'air d'une ville conquife, canons d'un côté, mortiers de l'autre ; quartier général, major général, maréchal des logis, aides de camp fans nombre qui galopent continuellement d'un bout de la ville à l'autre : voilà le fpectacle qu'offre aujourd'hui la ville de Saint-Pierre. Le fait eft que les citoyens honnêtes béniffent le ciel de nous y avoir, & craignent infiniment de nous voir partir ; mais il eft décidé que nous y refterons tous jufqu'à ce qu'il foit entièrement purgé, & qu'alors on y laiffera un bataillon entier. Je ne

puis entrer dans un plus long détail ſur tout ce qui ſe paſſe, étant à chaque inſtant par voies & par chemins. Si tu ne pars pas de ſuite je te manderai le réſultat du tout; quant à préſent nous ſommes réhabilités & diſons notre façon de penſer ouvertement; le maire ne paroît pas & on n'en entend pas parler.

COPIE de la lettre de M. le vicomte de Damas, à M. le baron de Clugny. (1)

de Saint-Pierre, le 7 juin 1790.

C'EST avec la plus vive douleur, M. le baron, que je vous informe que des brigands à Saint-Pierre ſe ſont livrés le 3 de ce mois, jour de la Fête-Dieu, à des excès les plus atroces contre les gens de couleur, & trois de leurs capitaines. La colonie s'eſt aſſemblée extraordinairement, & m'a requis d'employer les forces militaires pour faire rentrer dans le devoir cette ville troublée depuis long-temps par une partie de gens dont les mauvaiſes

---

(1) Cette lettre a été remiſe au comité colonial par M. Fitz Maurice colonel du régiment de la Guadeloupe, qui l'a reçue en l'abſence de M. de Clugny.

Elle a été dénoncée par la municipalité de la Baſſe-Terre à l'aſſemblée générale coloniale, comme une œuvre du deſpotiſme & de la tyrannie.

intentions ont été portées à leur comble. Je vais m'en occuper, & je vous prie de contenir vos habitans, qui pourroient être séduits, comme ils l'ont déjà été par la ville de Saint-Pierre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé DAMAS.

Et pour copie, FITZ-MAURICE.